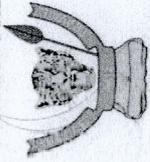


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 070/2024

A L'ENTREPRISE PROSPERITY HOUSE

Après avoir reçu le contrat du marché n° OR/E/P/100/001/2022, conclu avec l'Office des Routes/Direction Provinciale Kongo Central, pour un montant total hors taxe de dollars américains soixante mille (USD 60 000,00) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre cent vingt (USD 420,00), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 25/04/2024.

Directeur Administratif et Financier

Directeur Général
Benoit Y. Kabamba

